



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITE DE SAINTE-JEANNE-D'ARC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Louise Boivin directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2015 seront déposés à la séance ordinaire de la municipalité le 7 mars 2016.

DONNÉ À SAINTE-JEANNE-D'ARC, ce 18ième jour du mois de février 2016.

Louise Boivin

Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée Louise Boivin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8.00 heures et 17.00 heures 18e jour du mois de février 2016, à chacun des endroits suivants:

Bureau de poste et à l'entrée du bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18e jour de février 2016.

Louise Boivin

Directrice générale et secrétaire-trésorière